PRÉFECTURE DU LOM ET DJEREM : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/B15/SIGAMP/CDPM/LD/2021 DU 08 FEVRIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BELABO

Télécharger le DAO

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Préfet du Département du Lom et Djerem, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre l'Education de Base, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Belabo, dans le Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Installation de chantier – Etudes;

Lot 200 : Travaux préparatoires ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;

Lot 500 : Charpente – Couverture – Plafond;

Lot 600 : Menuiserie métallique;

Lot 700 : Menuiserie Bois ;

Lot 800 : Plomberie sanitaire

Lot 900 : Électricité;

Lot 1000 : Revêtement des sols et murs

Lot 1100 : Peinture ;

Lot 1200 : Vitrerie

Lot 1300 : VRD.

3. Coût prévisionnel
Vingt-Sept millions Cinq Cent Mille (27 500 000) FCFA TTC ;

4. Délai de livraison
Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement
UNIQUE

6. Participation et origine
La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

7. Financement
Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier
Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Bertoua, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier
Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la Trésorerie paierie Générale de Bertoua.

10. Remise des offres
Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat particulier du Préfet du Lom et Djerem, Autorité Contractante, au plus tard le 25 mars 2021 à 10H00 heures précises et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/AONO/B15/SIGAMP/CDPM/LD/2021 DU 12/02/2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BELABO,

DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire
Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120)

jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera dans la salle de conférences des services du Préfet du Lom et Djerem, Maître d'Ouvrage, le 25 mars 2021 à 11 heures 00 précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Lom et Djerem, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

2- Absence d'une pièce administrative ;

3- Pièce falsifiée ;

4- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

a. Offre technique

5- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

6- N’avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

a. Offre Financière

7- Offre financière incomplète ;

8- Omission du prix d’une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

9- Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

10- La capacité financière de Treize millions sept cent cinquante mille (13 750 000) ‘….Oui

11- Les références de l’Entreprise ———-Oui

12- La compréhension du projet ———-Oui

13- L’expérience du personnel d’encadrement ———- Oui

14- Le matériel et les équipements essentiels ——— Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l’offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l’offre:

i. Administrative sera jugée conforme ;

ii. Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

iii. Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la Préfecture de Bertoua. tél. :695679624

BERTOUA le 12 Février 2021
Le PRÉFET
BONYOMO DONATIEN

Télécharger le DAO